



**Compte rendu**  
**Conseil Communautaire**  
**Mardi 27 janvier 2015**

**Délégués présents avec droit de vote :**

<u>La Vernaz</u> :	GARIN Jacqueline (DT)
<u>La Côte d'Arbroz</u> :	MUFFAT Sophie (DT)
<u>Montriond</u> :	LAGRANGE Georges et PEERSMAN André
<u>Le Biot</u> :	TOURNIER Henri-Victor (DT)
<u>La Baume</u> :	COFFY Serge (DT)
<u>La Forclaz</u> :	GALLAY Gilbert (DT)
<u>Saint Jean d'Aulps</u> :	COTTET-DUMOULIN Patrick, BOIRE-VARLET Sophie et CHARNAVEL Marie-Thérèse
<u>Essert-Romand</u> :	GAYDON Christelle (DS)
<u>Seytroux</u> :	MORAND Jean- Claude (DT)
<u>Morzine</u> :	BERGER Gérard, PHILIPP Martine, RASTELLO Lucien, PEILLEX Gilbert, RICHARD Hélène, RICHARD Michel et ANTHONIOZ-TAVERNIER Elisabeth
<u>Les Gets</u> :	MUTILLOD Christophe, GOINE Nathalie et ANTHONIOZ Henri
<u>Reyvroz</u> :	LOMBARD Gérald (DT)
<u>Vailly</u> :	TRABICHET Yannick et GURLIAT Romain
<u>Lullin</u> :	DEGENEVE Alain et CRAYSTON José
<u>Bellevaux</u> :	VUAGNOUX Jean-Louis, CORNIER-PASQUIER Anne et PASQUIER Régis

**Délégués présents sans droit de vote :**

HAUTEVILLE Laurent (DS La Vernaz), MUFFAT Jean-François (DS Essert-Romand), GALLAY Cyrille (DS La Forclaz) et CORNIER Andrée (DS Reyvroz)

**Délégués absents :**

POLLIN Frédéric (DS La Baume), VERNAY Franck (DS Le Biot), LE RAY Gérard (La Côte d'Arbroz) et DUPONT Eric (DS Seytroux)

**Autres personnes présentes :**

PUGIN-BRON Stéphane (Directeur), MONTET Charles-Henri (responsable administratif et financier) et LOUIS Dominique (gestionnaire commercial DDVA)

**Secrétaire de séance :**

André PEERSMAN

**1- Validation du compte-rendu de la réunion du 16 décembre 2014**

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve sans modification le compte-rendu de la dernière réunion.**

**2- Réunions aux organismes extérieurs**

Stéphane PUGIN-BRON précise que plusieurs réunions dans des organismes extérieurs ont eu lieu depuis le 16 décembre 2014 :

- 18 décembre 2014 : formation action changement climatique à Grenoble (*Hélène RICHARD*),
- 18 décembre 2014 : COPIL CDDRA et Leader à Allinges (*Jacqueline GARIN, Yannick TRABICHET, André PEERSMAN*),
- 18 décembre 2014 : conseil SIAC à Allinges,
- 6 janvier 2015 : conseil 2CVA à Abondance (*Jacqueline GARIN, Christophe MUTILLOD*),
- 15 janvier 2015 : Bureau du SIAC à Thonon (*Jacqueline GARIN*)
- 19 janvier 2015 : CDCI à Annecy (*Jacqueline GARIN*)
- 22 janvier 2015 : conseil SIAC à Publier

### **3- Bilan 2014 des musées de la CCHC**

Dominique LOUIS présente aux membres du Conseil Communautaire le bilan 2014 du Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps, du Musée de la Musique Mécanique et des Musées de Bellevaux (voir diaporama ci-joint).

### **4- Intercommunalité : point sur les travaux de la CDCI**

Jacqueline GARIN présente aux membres du Conseil Communautaire les grandes lignes du projet de futur schéma départemental de coopération intercommunale dans lequel la 2CVA rejoindrait la CCPE. La CCHC garderait pour le moment son périmètre actuel (voir document joint).

Christophe MUTILLOD rappelle qu'il s'est rendu avec Jacqueline GARIN et Stéphane PUGIN-BRON à une réunion de la 2CVA pour présenter à ses élus le fonctionnement et les compétences de la CCHC. Il souligne que la majorité des élus présents semblaient a priori plus partants vers une fusion avec la CCHC plutôt qu'avec la CCPE. Il aimerait maintenant connaître la position du Conseil Communautaire pour savoir s'il faut continuer à les inciter à rejoindre la CCHC, sachant que le Préfet a été très clair en disant que, passé fin février, il ne sera plus question de remettre en question le nouveau découpage territorial proposé pour le Chablais.

Gérard BERGER souligne qu'il serait préférable d'attendre dans la mesure où aucun bilan n'a été fait suite à l'élargissement de la CCHC aux 6 nouvelles communes. Jean-Louis VUAGNOUX rejoint cette position car il estime qu'il est difficile d'envisager un autre agrandissement sans au préalable connaître plus précisément la situation financière de la CCHC et ses capacités d'investissement au travers d'un plan pluriannuel qui à ce jour n'a pas encore été établi.

Henri ANTHONIOZ et Romain GURLIAT craignent que la CCHC, en restant à sa taille actuelle, n'ait plus aucun poids dans le Chablais face aux autres EPCI qui vont se former.

Anne CORNIER-PASQUIER s'interroge sur la question de la solidarité au sein de la communauté de communes. Yannick TRABICHET souligne que l'intercommunalité permet de faire ce qu'il n'est pas possible de faire pour une commune isolée.

Madame la Présidente propose aux membres du Conseil Communautaire de faire un tour de table afin de pouvoir prendre une position claire lors de la prochaine réunion de la CDCI :

- Georges LAGRANGE estime que le courrier qui a été adressé en novembre au Président de la 2CVA n'est pas clair dans le sens où on ne leur demande pas de venir avec nous mais plutôt de choisir entre nous et la CCPE.

- Marie-Thérèse CHARNAVEL estime que la CCHC doit se conforter en intégrant la 2CVA.

- Romain GURLIAT et Yannick TRABICHET précisent qu'il faudrait être plus clair en leur demandant ouvertement de nous rejoindre pour constituer un territoire de montagne.

- Gérald LOMBARD souligne qu'il faudrait être plus directif si on souhaite qu'ils viennent avec nous.

- Alain DEGENEVE préférerait, dans un souci de stabilité, rester au périmètre actuel.

- Martine PHILIPP estime que la décision leur appartient et qu'on ne peut pas décider pour eux.

- Gérard BERGER s'interroge sur le découpage le plus pertinent et en vient à se demander s'il ne faudrait pas chercher à se rapprocher de Thonon.

- Gibert PEILLEX estime que le choix revient à la 2CVA mais qu'il serait pour la constitution d'une communauté de communes de montagne.

- Michel RICHARD souhaiterait faire une pause dans la mesure où il considère que tout n'est pas encore en place à la CCHC.

- Sophie MUFFAT estime que le courrier initial était clair et qu'il faut attendre leur décision.
- Patrick COTTET-DUMOULIN souligne qu'il ne faudrait pas laisser passer l'occasion de se regrouper avec la 2CVA.
- Lucien RASTELLO, Gilbert GALLAY, Sophie BOIRE-VARLET et Laurent HAUTEVILLE estiment qu'il faut les laisser prendre leur décision.
- Cyrille GALLAY considère qu'il faudrait demander clairement à la 2CVA de venir avec nous.
- Jacqueline GARIN souligne qu'il n'aurait peut-être pas fallu présenter le choix 2CVA-CCPE dans le courrier mais continue à penser qu'il nous faudrait au moins une année pour asseoir la CCHC actuelle.
- André PEERSMAN craint que la CCHC ne soit à terme contrainte de rentrer dans une agglomération à 62 si elle ne s'élargit pas dès maintenant aux 6 communes de la vallée d'Abondance.
- Jean-Louis VUAGNOUX n'a rien contre la 2CVA mais estime qu'il faudrait d'abord faire le point sur notre communauté de communes.
- Jean-Claude MORAND serait partant pour fusionner avec la 2CVA et souligne que la nouvelle carte intercommunale sera applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et qu'il reste donc encore 2 ans pour travailler.
- Régis PASQUIER souligne qu'en tant que nouvel élu il a un peu de mal à ce prononcer mais serait plutôt pour prendre le temps et les laisser choisir. Andrée CORNIER le rejoint en soulignant que l'intercommunalité est compliquée et que le choix leur appartient quoi qu'il en soit.
- Anne CORNIER-PASQUIER estime que le courrier envoyé à la 2CVA était « tiède » et qu'il faut se positionner plus clairement si on veut qu'ils nous rejoignent. Elle considère que la complémentarité lac et montagne peut présenter un intérêt et, en tant que Présidente du Syndicat des Alpes du Léman et au vu du périmètre du syndicat, serait même prête à envisager le retrait des communes du Brevon de la CCHC.
- Henri-Victor TOURNIER est pour la fusion avec la 2CVA car il considère qu'on serait bien mieux à 21 qu'à 62.
- Hélène RICHARD estime que le courrier initial allait très bien et qu'il faut déjà du temps pour digérer l'agrandissement.
- Christelle GAYDON considère que le courrier était bien tourné mais qu'il faut défendre encore plus notre identité et partir à 21.
- Jean-François MUFFAT est pour la fusion avec la 2CVA.
- Christophe MUTILLOD se déclare très satisfait du débat qui selon lui est important ce soir. Il souligne qu'on peut très bien envoyer un signal fort à la 2CVA sans toutefois faire d'ingérence.
- Henri ANTHONIOZ considère que la 2CVA doit fusionner avec la CCHC si on veut être bien représenté dans le Chablais à l'avenir.
- Nathalie GOINE estime que le signal doit être beaucoup plus clair. José CRAYSTON souligne que le courrier était bien mais qu'il faut en effet davantage prendre position si on souhaite qu'ils nous rejoignent.
- Serge COFFY considère également que le courrier était bien rédigé mais doute fortement du souhait de certaines communes de la vallée d'Abondance quant à une fusion avec la CCHC.

**Après discussion, une grande majorité des membres présents souhaiterait qu'un signal fort soit donné à la 2CVA afin de les inciter à choisir de fusionner avec la CCHC.** Madame la Présidente précise que cette position sera donc celle qu'elle présentera lors la prochaine réunion de la CDCI.

Stéphane PUGIN-BRON souligne qu'un nouveau projet de courrier sera transmis par mail d'ici la fin de semaine à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire.

## 5- Finances

### 5.1 Subventions 2015

Stéphane PUGIN-BRON propose aux membres du Conseil Communautaire de voter, comme chaque année, les subventions aux associations et organismes intervenant dans le champs des compétences de la CCHC.

#### Subventions aux crèches

Gérald LOMBARD rappelle que le montant des subventions versées aux crèches en 2014 était simplement celui demandé par les associations. Il souligne qu'il est désormais impératif de contrôler l'utilisation de ces subventions. Il propose donc de voter ce soir une première série de subventions sur la base de 50 % du montant sollicité par les associations pour 2015 (75 % pour les Minots suite à la remarque de Michel RICHARD sur l'activité saisonnière de la crèche). Il précise qu'une deuxième série de subventions sera à nouveau soumise au vote du Conseil Communautaire à partir du mois de juillet lorsque les résultats comptables 2014 des associations auront été communiqués.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de verser les subventions suivantes :**

- Association L'OUTA (crèche de Morzine)	30 000 €
- Association des Enfants d'Avoriaz (Les Minots à Avoriaz)	39 750 €
- AFR des Gets (Les P'tits Gâtions)	72 500 €
- Association Les P'tits Mouzets (crèche de La Baume)	12 500 €
- Association Les Bout'chou du Brevon (crèche de Vailly)	29 500 €

Gérald LOMBARD et Stéphane PUGIN-BRON soulignent que le montant total demandé pour 2015 est inférieur de 114 000 euros à celui versé pour 2014, ce qui permettra, si cette diminution s'avérerait pérenne, de financer pour partie les projets des crèches de Vailly et d'Avoriaz.

#### Subventions aux écoles de musique

Hélène RICHARD propose de faire comme pour les crèches, à savoir de verser aux associations une première subvention égale à 50 % du montant sollicité pour 2015 et de ne verser le solde qu'au vu des résultats comptables 2014 de ces associations mais aussi de l'organisation prévue pour l'année scolaire 2015-2016 puisqu'il est question de créer une structure unique pour la rentrée de septembre 2015.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de verser les subventions suivantes :**

- École de Musique de Morzine	13 750 €
- École de Musique des Gets	4 500 €
- École de Musique de la Vallée d'Aulps	20 700 €
- École de Musique du Brevon	16 300 €

Stéphane PUGIN-BRON rappelle qu'une subvention complémentaire de 1 504 euros avait été versée en 2014 à l'école de musique des Gets au titres des « bons d'achat culturel et sportif » distribués aux familles par la commune des Gets. Il précise que ce système de BACS sera à revoir lorsqu'il n'y aura plus qu'une seule école de musique. Henri ANTHONIOZ suggère que ces BACS soient généralisés.

#### Subventions aux clubs de football

Charles-Henri MONTET fait part aux membres du Conseil Communautaire de la demande du SCMVA pour une subvention de 35 000 euros pour 2015 (contre 23 320 euros pour 2014), augmentation justifiée notamment par l'embauche d'un nouveau salarié par l'association.

André PEERSMAN souligne que l'association met le conseil devant le fait accompli et qu'il n'est pas normal qu'une association recrute et vienne ensuite demander le financement correspondant.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de verser les mêmes subventions qu'en 2014, sachant que le SCMVA devra venir défendre sa demande supplémentaire à une prochaine réunion du conseil ou du bureau :**

- Sporting Club Morzine Vallée d'Aulps :	23 320 euros
- Football club du Brevon :	4 000 euros

## Subventions aux associations et organismes intervenant en matière de santé et de soins

Stéphane PUGIN-BRON souligne qu'aucune demande n'a encore été faite de la part des ADMR du territoire et propose donc de différer le vote de leurs subventions 2015 à une prochaine réunion. Il précise que l'Ametya (animation de l'EHPAD de Saint Jean d'Aulps) et l'équipe mobile psychosociale du Chablais demandent pour 2015 une subvention supérieure à celle qui leur a été versée en 2014 :

- l'Ametya souhaiterait une subvention d'1 € par habitant, soit 8 893 € (subvention 2014 : 4 600 €),
- l'équipe mobile psychosociale du Chablais fait notamment part d'un déficit de 11 000 euros pour 2015 suite à la fin du contrat de cohésion sociale de la ville de Thonon (subvention 2014 : 2 000 euros).

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de verser les mêmes subventions qu'en 2014, sachant que les associations devront venir défendre leur demande supplémentaire à une prochaine réunion du conseil ou du bureau :**

- |  |                    |
|--|--------------------|
| - <i>Ametya</i> :                                  | <i>4 600 euros</i> |
| - <i>Équipe mobile psychosociale du Chablais</i> : | <i>2 000 euros</i> |

## Subventions aux sections du Secours en Montagne

Stéphane PUGIN-BRON fait part aux membres du Conseil Communautaire de la demande de subvention de la section de Morzine-Montriond à hauteur de 4 600 euros. Il précise qu'il leur avait déjà été versé cette somme en 2014, dont 3 600 euros au titre de la subvention annuelle et 1 000 euros à titre exceptionnel pour l'acquisition d'équipements.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de leur verser une subvention de 3 600 euros, sachant que l'association devra venir défendre sa demande supplémentaire à une prochaine réunion du conseil ou du bureau.**

Les subventions 2015 aux 2 autres sections (Saint Jean d'Aulps et Brevon) seront votées lors d'une prochaine réunion lorsque des demandes auront été faites.

## Subventions aux collèges

Stéphane PUGIN-BRON rappelle aux membres du Conseil Communautaire la proposition du bureau quant à l'octroi aux collèges de Saint Jean d'Aulps et de Bellevaux d'une subvention « principale » 2015 de 10 euros par élève et d'une subvention « accessoire » de 5 euros par élève en cas de mise en place d'actions citoyennes par les établissements (cette 2ème subvention sera le cas échéant soumise à l'approbation du conseil communautaire).

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de verser les subventions suivantes :**

- |  |                    |
|--|--------------------|
| - <i>collège Henri Corbet à Saint Jean d'Aulps</i> : | <i>3 940 euros</i> |
| - <i>collège Notre Dame à Bellevaux</i> :            | <i>3 230 euros</i> |

*Gérard BERGER et Gilbert PEILLEX quittent la salle.*

## Subvention au Musée de la Musique Mécanique

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de verser la même subvention qu'en 2014, soit 78 000 euros, dont 28 000 euros pour le fonctionnement du musée, 10 000 euros pour la biennale et 40 000 euros pour le festival.**

S'agissant du festival, Jacqueline GARIN souligne que des difficultés ont été rencontrées en 2014 pour savoir qui était chargé de faire quoi. Hélène RICHARD précise en effet qu'il faudra davantage cadrer les choses pour le prochain festival.

## Subventions aux associations intervenant en matière d'économie

Stéphane PUGIN-BRON fait part de la demande de subvention 2015 faite par la Mission Locale Jeunes du Chablais à hauteur de 14 190,80 € (subvention 2014 : 14 066 euros). Il propose également d'adhérer à l'association Initiative Chablais qui a pour principale mission le soutien à la création d'entreprises en octroyant des prêts d'honneur à taux zéro aux créateurs, afin de leur faciliter l'accès à un prêt bancaire. Il précise que la cotisation à verser pour 2015 est de 152 euros.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le versement de la subvention à la Mission Locale et l'adhésion à Initiative Chablais.**

La subvention à la Mission Locale Faucigny Glières (pour le compte des Gets) sera votée lors d'une prochaine réunion lorsqu'une demande aura été faite.

### **5.2 Souscription à la Cinémathèque des Pays de Savoie**

Stéphane PUGIN-BRON fait part aux membres du Conseil Communautaire du projet de sauvegarde d'un fonds de films amateurs par la Cinémathèque des Pays de Savoie et de l'Ain. Il précise qu'un appel aux dons a été lancé et propose de souscrire à hauteur de 100 euros.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de soutenir financièrement ce projet à hauteur de 100 euros.**

### **5.3 Terrain de football de Montriond : versement d'un fonds de concours par la commune de Morzine**

Stéphane PUGIN-BRON souligne que des travaux d'entretien complémentaires (autres que les travaux « courants ») ont été effectués en 2014 sur le terrain de football de Montriond pour un montant de 9 825,62 euros afin d'accueillir des stages de clubs professionnels. Il rappelle que la commune de Morzine avait donné son accord quant à sa participation au financement de cette opération par l'apport un fonds de concours de 50 % du montant des travaux, soit 4 912,81 euros.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le versement de ce fonds de concours.**

### **5.4 Géoroute : versement de fonds de concours par les communes de La Forclaz, La Vernaz et Montriond**

Stéphane PUGIN-BRON rappelle l'aménagement de la géoroute sur la vallée d'Aulps et souligne qu'il avait été convenu que les communes de Montriond, La Forclaz et La Vernaz apportent un fonds de concours à la CCHC dans la mesure où certains équipements installés et financés par la CCHC l'avaient été à la demande des communes. Les montants de ces fonds de concours sont les suivants :

- Montriond : 1 258,62 €
- La Forclaz : 3 126,52 €
- La Vernaz : 1 808,39 €

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le versement de ces fonds de concours.**

### **5.5 Réhabilitation de systèmes d'assainissement non collectif : demande d'aide au CG74**

Stéphane PUGIN-BRON précise que, dans le cadre des opérations groupées de réhabilitation des installations d'ANC, le Conseil Général de la Haute-Savoie apporte des aides financières pour la réalisation des études d'avant-projet détaillé. Il propose donc aux membres du Conseil Communautaire de solliciter le Conseil Général de la Haute-Savoie pour le versement de ces aides.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, sollicite le Conseil Général de la Haute-Savoie en vue du versement d'aides pour les études d'avant projet détaillé réalisées par la CCHC dans le cadre d'opérations groupées de réhabilitation d'installations d'assainissement non collectif.**

## **6- Marchés publics**

### **6.1 Fourniture d'électricité : constitution d'un groupement de commande avec le SYANE**

Charles-Henri MONTET rappelle la fin des tarifs réglementés de vente d'électricité au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et souligne que les collectivités territoriales seront désormais soumises au Code des Marchés Publics. Il signale que le SYANE souhaite constituer un groupement de commandes avec les collectivités intéressées, ce qui permettrait d'éviter de lancer une procédure en interne et de bénéficier de tarifs plus avantageux. Il propose donc d'adhérer à ce groupement.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'adhérer à ce groupement de commande.**

## 6.2 Voirie : lancement d'une consultation pour un nouveau marché d'enrobés

Charles-Henri MONTET rappelle que la CCHC est compétente pour l'entretien et l'aménagement de la voirie communautaire et doit relancer une consultation en vue de l'attribution d'un nouveau marché à bons de commande. Il propose, suite à la demande de la commune de Morzine qui est amenée à réaliser chaque année des travaux d'enrobés hors voirie communautaire, de constituer un groupement de commande pour les travaux d'entretien de voirie.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de constituer ce groupement de commande.**

## 7- Personnel

### 7.1 Passation d'une nouvelle convention avec le PSP de la Vallée d'Aulps

Charles-Henri MONTET rappelle que la CCHC met à disposition du PSP la Vallée d'Aulps Mme Martine STOCLIN. La convention arrivant à échéance au 31 janvier 2015, il propose aux membres du Conseil Communautaire de signer une nouvelle convention pour la période du 1<sup>er</sup> février 2015 au 31 janvier 2016. André PEERSMAN ajoute que la nouvelle convention prévoira le versement par l'association à la CCHC d'un acompte de 50 % au 1<sup>er</sup> juillet 2015.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise Madame la Présidente à signer une nouvelle convention.**

### 7.2 Déchets : passation d'une convention avec une agence d'intérim

Stéphane PUGIN-BRON rappelle aux membres du Conseil Communautaire que les collectivités territoriales, tout comme les entreprises privées, ont la possibilité de passer des conventions avec les agences d'intérim pour répondre à leurs besoins en matière de recrutement. Afin de pouvoir recruter des agents en remplacement d'agents titulaires en arrêt (notamment au service Déchets), il propose de passer une convention avec l'ADAPT pour recruter en intérim des agents en remplacement d'agents titulaires en arrêt.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise Madame la Présidente à passer un contrat avec l'ADAPT ou tout autre organisme permettant le recrutement d'intérimaires.**

### 7.3 Information sur le recrutement d'un chargé de mission Chef de projet de territoire

Stéphane PUGIN-BRON fait part aux membres du Conseil Communautaire du recrutement de Sandra LARDY, 43 ans, actuellement responsable du service tourisme et sport de nature à la CA du Grand Guéret :

- CDD de 1 an à compter de mi-mars 2015,
- Missions :
  - mise en place et suivi du projet de territoire,
  - mise en place et suivi des procédures de financements : espaces valléens (UE/Région), plan tourisme (CG), Alcotra (UE),
  - communication institutionnelle de la CCHC.

### 7.4 Information sur le recrutement d'un responsable du service urbanisme

Stéphane PUGIN-BRON fait part aux membres du Conseil Communautaire du recrutement de Jean-François BAILLEUX, 50 ans, actuellement au service urbanisme à la CA de Chalon – Val de Bourgogne :

- Titulaire du grade de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe,
- Missions :
  - mise en place et suivi de la cellule urbanisme (logiciel, modalités de fonctionnement),
  - instruction des autorisations de droits des sols,
  - mise en place et animation du réseau des agents communaux chargés de l'urbanisme .

Stéphane PUGIN-BRON rappelle qu'un poste d'attaché avait été créé pour cet emploi. Compte tenu du grade de l'agent retenu, il propose de supprimer le poste d'attaché et de créer un poste de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de supprimer le poste d'attaché et de créer un poste de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe.**

## 7.5 Information sur le recrutement d'un technicien SPANC

Stéphane PUGIN-BRON fait part aux membres du Conseil Communautaire du recrutement de Matthieu MURATTE, 26 ans :

- CDD de 1 an à compter du 15 février 2015,
- Missions :
  - gestion du service SPANC,
  - contrôle des installations d'ANC.

## 8- Questions diverses

### 8.1 Animation des rendez-vous Geopark Chablais 2015

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de désigner la CCHC en tant que maître d'ouvrage des animations sur les géosites labellisés ENS des Gorges du Pont du Diable, de Tréchauffé, du lac de Montriond, de Reyvroz, du lac de Vallon et du lac des Écoles.**

### 8.2 DDVA : nouveaux tarifs pour la boutique

Charles-Henri MONTET propose aux membres du Conseil Communautaire de voter de nouveaux tarifs pour la boutique du Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps :

- |   |             |
|---|-------------|
| - Théière carré + 6 tasses et soucoupes : | 45,00 € TTC |
| - Duo tasse et soucoupe :                 | 10,00 € TTC |
| - Théière seule :                         | 18,00 € TTC |
| - Arc + 3 flèches embouts ventouse :      | 14,00 € TTC |

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve ces nouveaux tarifs.**

### 8.3 MSP : procuration pour la signature des actes de ventes et des baux professionnels

Madame la Présidente n'étant pas disponible pour la signature de tous les actes de vente et baux professionnels passés pour la MSP de Saint Jean d'Aulps, Stéphane PUGIN-BRON propose aux membres du Conseil Communautaire de donner procuration à un clerc de notaire de l'étude de Saint Jean d'Aulps.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte de donner cette procuration.**

### 8.4 Mise à disposition d'un local à Saint Jean d'Aulps

Madame la Présidente rappelle aux membres du Conseil Communautaire que la CCHC dispose d'un local vacant à côté du collègue Henri Corbet à Saint Jean d'Aulps. Elle propose de mettre ce local à disposition de 2 infirmières, Dominique HIRSCH et Séverine PERROT, sur la base d'un contrat de location d'une année renouvelable deux fois et d'un loyer mensuel hors charges de 100 euros.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte cette mise à disposition.**

*La prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le 24 février 2015.*

Le Biot, le 2 février 2015  
La Présidente